



**MAIRIE  
de  
GUILHAUD**

**07500 GRANGES-LÈS-VALENCE**

**Tél. (75) 44 54 77**

Le 20 MARS 19 84

Madame LA MARQUISE DE CRUSSOL D'UZES  
Monsieur LE MARQUIS  
9, Place de la Porte de Passy

75016 . PARIS

N/REF. HJA/MT N° 42.84

---

Madame La Marquise,  
Monsieur Le Marquis,

Faisant suite aux divers entretiens que j'ai eus  
avec Monsieur DUMAS et à nos différents courriers, vous trouverez ci-joint,  
nos dernières propositions.

- La Commune de GUILHAUD, par mon intermédiaire intervient au titre de collectivité publique jusqu'à la création d'un Syndicat Intercommunal à but unique "Entretien et Restauration du Site de CRUSSOL", qui sera constitué dès la promesse de vente acquise, la participation du département y sera demandée.
- La proposition d'achat au niveau des sols est impérative avec les parcelles en voie d'acquisition correspondant au site lui-même, à ses abords immédiats, aux emplacements nécessaires à l'organisation des parkings et accès.
- Il ne peut être accepté aucune servitude particulière vis à vis de telle Association ou de telle personne, le site tombant dans le domaine public dès l'acquisition faite. La Constitution du Syndicat à Vocation de Restauration et d'entretien du site, ainsi que la Direction effective seront pris en charge par moi-même ; une convention sera proposée et signée avec les divers intervenants et tout particulièrement avec ceux qui depuis de nombreuses années ont préservé et entretenu les ruines (Monsieur DUMAS et la SOCIETE DE SAUVEGARDE.

.../...

Vous comprendrez aisément que rien ne peut être fait sans certains rapports de confiance. Je ne suis intervenu dans cette affaire qu'à titre de **Conseiller Général du CANTON de ST PERAY**, sur lequel sont situées les ruines et il m'a paru indispensable d'en préserver l'intérêt historique et d'arrêter définitivement une dégradation progressive. Tel est le seul but de mon intervention.

Dès l'achat par la collectivité du site, tout sera mis en place avec les intéressés pour mettre en oeuvre une action effective de la remise en valeur historique de l'ancien "Chateau de CRUSSOL".

Je souhaite qu'il vous soit possible de m'adresser cette promesse de vente me permettant de continuer cette action ; A défaut de votre accord, je renoncerai à m'occuper de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame La Marquise, Monsieur Le Marquis, l'assurance de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Monsieur LE MAIRE,  
Conseiller Général de l'Ardèche  
Conseiller Régional Rhône Alpes

Docteur Henri Jean ARNAUD